



Aménager et valoriser le val d'Allier : la voie verte

Objectif: Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique touristique reposant sur les activités de pleine nature et le patrimoine archéologique, les élus de Mond'Arverne Communauté souhaitent faire du Val d'Allier un vecteur d'attractivité et de découverte du territoire. La voie verte entre Authezat et Pont-du-Château s'intègre dans cette réflexion.

Le projet

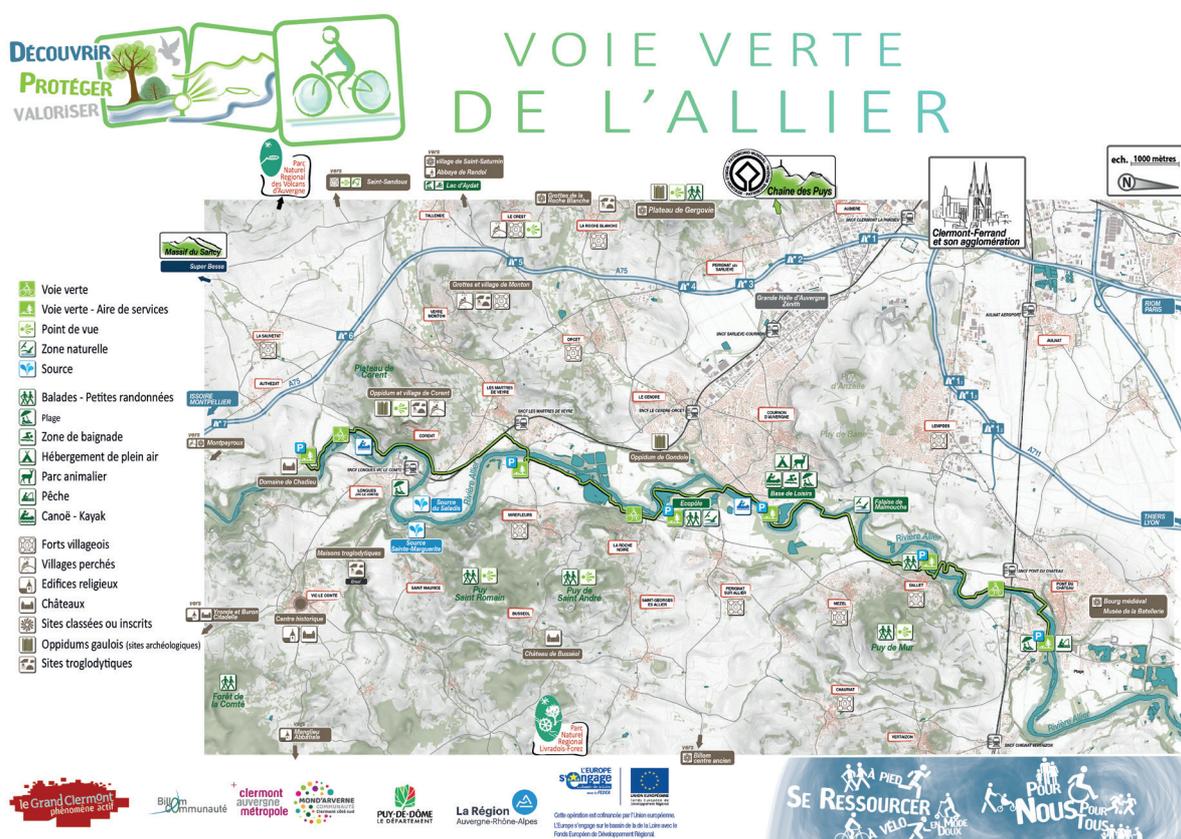
Ce grand projet élaboré par le Grand Clermont sera **mis en œuvre et valorisé par Mond'Arverne Communauté sur les 13km qui séparent l'Ecopôle du site de Chadieu**. Avec le soutien financier du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'État et de l'Europe, **Mond'Arverne Communauté entend faire redécouvrir à ses habitants la rivière Allier et son territoire.**

Qu'est-ce qu'une voie verte ?

Une voie verte est une route **en site propre** exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers.

Le tracé

L'itinéraire proposera également **un ensemble de services** (aires d'accueil, points information, parkings, haltes, signalisation et jalonnements...)



*Les focus présentés apportent un éclairage particulier sur la vision et la transversalité du programme. Ils ne constituent pas une description exhaustive de toutes les actions mises en œuvre et ne font pas forcément l'objet d'une fiche action spécifique



www.mond-arverne.fr